

À propos de ...

L'ESPRIT DES LUMIÈRES EN ANJOU AU XVIII^e SIÈCLE

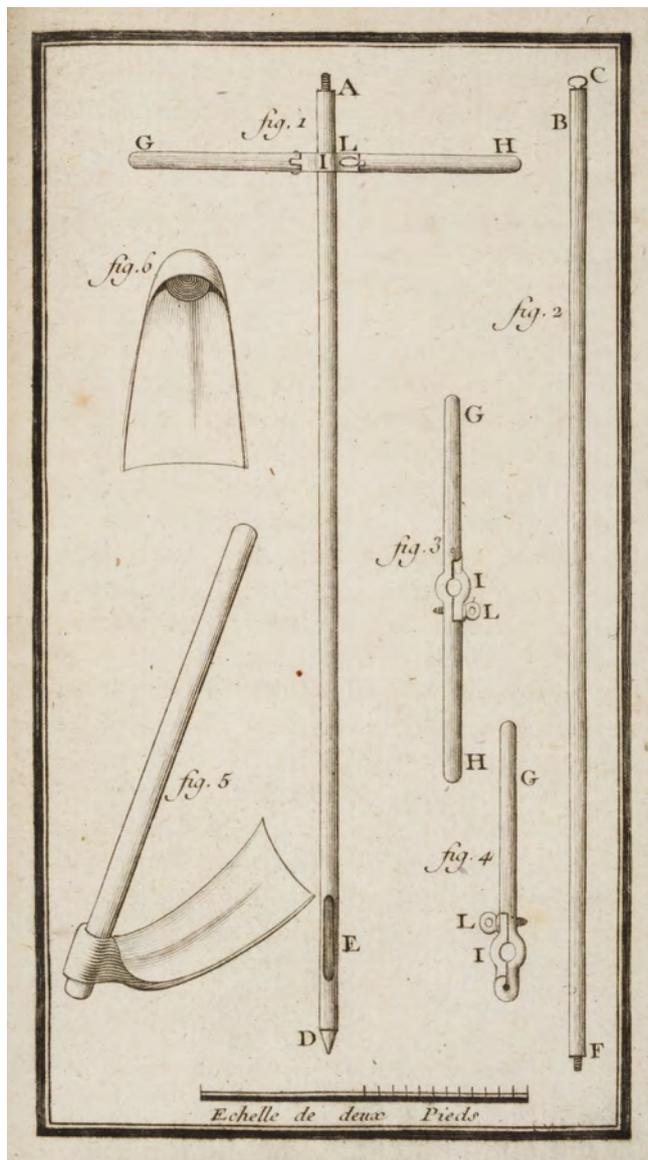
La mort du roi Soleil, le 1^{er} septembre 1715, inaugure le Siècle des Lumières en France. Héritiers de la pensée humaniste de la Renaissance, les écrivains-philosophes du XVIII^e siècle fondent sur la raison leur réflexion critique et proposent de nouvelles valeurs pour réformer la société, le pouvoir ou la religion. Un esprit de curiosité se développe dans tous les domaines. L'Anjou n'échappe pas à ce mouvement, mais connaît une situation contrastée, marquée par une économie principalement agricole. Sous l'influence des physiocrates, des expérimentations sont réalisées, qui restent limitées : culture de la pomme de terre, plantation de mûriers, élevage de vers à soie. Mais la démographie stagne sous l'effet des pénuries et des épidémies. Pour autant, l'esprit des Lumières se manifeste à travers les élites. La bourgeoisie urbaine et la noblesse terrienne se passionnent pour les idées nouvelles. Elles s'enthousiasment pour les progrès scientifiques, lisent les journaux, fréquentent les librairies, enrichissent leur propre bibliothèque ou assistent à des représentations théâtrales.



LOUIS-FRANÇOIS-HENRI DE MENON, MARQUIS DE TURBILLY, LE «CINCINNATUS ANGEVIN»

Issu d'une vieille famille d'Anjou, le marquis de Turbilly (1717-1776) connaît d'abord une brillante carrière militaire. Gravement blessé en 1747, il quitte l'armée et se retire dans le Baugeois, où il hérite d'un vaste domaine, presque à l'abandon et peu productif. Le marquis décide d'en faire une propriété modèle. Il y applique des méthodes modernes issues des dernières pratiques agricoles et utilise la sonde et l'écobue pour alléger la terre. Il expérimente aussi d'autres activités. Même si le domaine parvient à une certaine prospérité, Turbilly essuie des échecs qui l'amènent à dilapider ses capitaux jusqu'à la ruine finale. Dans *Mémoires sur les défrichements*, paru en 1760, il relate la mise en valeur de son domaine. Véritable succès des écrits didactiques consacrés à l'agriculture, édité quatre fois, cité par Voltaire, ce livre vulgarise les pratiques nouvelles en France et à l'étranger, et reçoit un très bon accueil de la part des encyclopédistes comme des académies.

► **Document 1.** *Mémoires sur les défrichements* par le marquis de Turbilly, 1760 (BIB 10919).



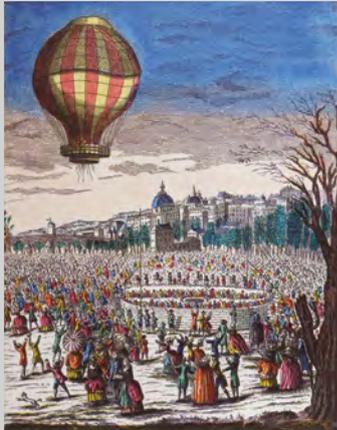
« Après avoir pris toutes ces précautions, je commençai mes défrichements au mois de juin 1737 et je choisis pour cette année, le canton le plus à proximité du château. Les fermes qui en dépendent sont éloignées, et presque toutes les terres des environs qui composaient le domaine particulier de la basse-cour, étaient en friche, landes ou bruyères, il n'y avait qu'environ dix arpents¹ en culture. Ce domaine était, pour ainsi dire, nul, et ne servait qu'à nourrir quelques vaches, d'une petite espèce. Je n'avais pu trouver de fermier qui voulût y demeurer, ni aucun qui osât entreprendre de le rétablir. Le canton en question que je fis défricher cette année, était plein de ronces, d'épines et de genêts ; je les fis arracher à coups de tranches², et mettre par gros monceaux, d'espace en espace, sur le terrain où on les brûla, ce qui donna une assez grande quantité de cendres, qui engraisèrent la terre sur laquelle elles furent régalingées³ et recouvertes tout de suite par un tour de charrue, crainte qu'elles ne s'éventassent. Je fis donner, pendant les chaleurs de l'été, à ce terrain, quantité de labours en différents sens, pour l'ameublir et tâcher d'y détruire l'herbe. J'avais fait acheter, pour cet effet, des bœufs, avec lesquels il est d'usage de labourer dans le pays ; mes chevaux y aidèrent aussi, principalement à herser⁴. Je fis émotter et épierrer ; j'employai à cet usage toute force de monde, hommes, femmes et enfants, ainsi que je l'avais annoncé, et de la façon que j'ai détaillée dans la première partie. Comme j'avais des fumiers de reste, faute d'une suffisante étendue de terre cultivée, pour les placer, j'en fis voiturier⁵ sur le terrain, à peu près la moitié de ce qu'on met communément ailleurs ; on le sema ensuite au temps ordinaire. Cette première épreuve réussit et la récolte fut très bonne, quoique la plus grande partie des gens du pays eussent prédit que je perdais mon temps et ma dépense ».

1. 2,5 hectares
2. Pioche à large côté
3. Aplancies
4. Passer la herse pour briser les mottes de terre
5. Transporter

Questions

1. Relever les étapes nécessaires à l'amélioration des terres.
2. Déterminer le rôle que tiennent dans cette opération les outils représentés en gravure, la sonde et l'écobue.
3. Analyser les réactions des contemporains de Turbilly.

UN ÉVÉNEMENT SCIENTIFIQUE, LE PREMIER VOL EN MONTGOLFIÈRE EN ANJOU



À partir de 1770, on assiste à l'apparition et la multiplication des journaux en province. Souvent appelés « affiches », ils donnent des informations légales, commerciales ou littéraires et servent à distraire le lecteur, loin des débats politiques ou philosophiques. Le premier numéro des *Affiches d'Angers** paraît le 3 juillet 1773. Hebdomadaire du vendredi, constitué de quatre pages et vendu pour la somme modique de six livres, il est surtout destiné à des ecclésiastiques et des bourgeois, comme le notaire Deville qui en est à l'origine. Le journal présente aussi les dernières découvertes techniques, sérieuses ou fantaisistes, et permet la vulgarisation de ce savoir nouveau. Ainsi les *Affiches d'Angers* relatent-elles les débuts de l'aérostation quelques semaines après la première tentative des frères Montgolfier. L'intérêt suscité par ces articles permet de lever des fonds pour couvrir les frais de la première expérience aérostatique angevine au château de Serrant le 12 avril 1784.

► Document 2. *Affiches d'Angers*, 16 avril 1784, (3 JO 2).

* Les *Affiches d'Angers* sont disponibles sous leur forme numérique sur archives49.fr

(69)

MM. le Commissaire des Classes de la Marine & le Receveur des Domaines du Roi & de Monsieur, préviennent tous les maîtres Pêcheurs qui sont classés pour la Marine, au service du Roi, que cette qualité ne les dispense point du droit de Vingtième, à raison de trois livres par an, comme maîtres Pêcheurs, dus au Domaine de Monsieur, dans les Elections d'Angers, Baugé & la Fleche, & que ceux qui se refuseront au paiement de cette somme, y seront contraints par les fermiers de ce droit, comme pour les deniers du Roi.

MUTATION.

Me. René-Pierre Legendre a été reçu Conseiller du Roi & de MONSIEUR, Notaire à Angers, au lieu & place de Me. René-François Legendre, son pere.

NÉCROLOGE.

Le Jeudi 15 du présent mois d'Avril a été inhumé, en la Paroisse de Lefviere, Messire Urban Dubé, ancien Curé de Lefviere, Doyen de MM. les Curés, & Doyen de la Faculté des Arts de l'Université de cette Ville.

COURS DES GRAINS.

Du Samedi 10 Avril 1784.

Beau Froment, le boisseau pesant 28 l.	50 f.
Moyen Froment	48 f.
Moindre froment.	47 f.
Méteil	45 f.
Seigle	40 f.
Orge.	28 f.
Grosse Avoine.	20 f.
Menue Avoine	17 f.

AVIS DIVERS.

MACHINE AEROSTATIQUE.

C'est rendre un tribut aux Sciences & aux Arts, un hommage à ces hommes rares que le génie force, pour ainsi dire, à s'y livrer, que d'annoncer au Public tout ce qui peut les intéresser.

M. l'Aligant de Morillon, habitant de la ville de Nantes, amateur de Physique expérimentale, & homme de société d'autant plus agréable, que son talent ne peut se comparer qu'à sa modestie, vient de donner à la Province représentée au Château de Serrant par une grande partie de personnes les plus distinguées des deux sexes, un spectacle qui élève l'homme ordinaire au dessus de sa sphere, en le rapprochant de ces Grands Maîtres de l'Art Aérostatique, que nous pouvons nommer *Conquérants des airs*. L'expérience de M. l'Aligant de Morillon étoit annoncée pour Lundi 12 du courant, depuis plusieurs jours, par les invitations de M. le Comte de Serrant, répandues, tant dans la ville d'Angers, que dans celle de Nantes & dans la campagne. Dès le matin, les routes de ces deux villes furent couvertes de voitures, de Cavaliers & Piétons. Bientôt le Château, quoiqu'immense, fut rempli de la Compagnie la plus brillante, & environné par un concours considérable de peuple. Tout alloit bien jusque-là & sembloit annoncer au Physicien zélé, à l'amateur impatient, & aux spectateurs curieux le moment de l'expérience; mais un vent d'Ouest forcé ayant culbuté l'appareil, la consternation devint générale. Le Maître du Château, aussi attentif à ménager les regrets, qu'à prévenir le plaisir de ses Convives, fit annoncer, par une décharge d'artillerie, le diner servi dans sa grande galerie, sur des tables en quadrilles, & trouva le moyen de l'égayer par une musique harmonieuse & des chansons relatives à cette fête, pendant que M. l'Aligant de Morillon & son ami M. Vanneunen redoublant de courage & de zèle, firent rétablir l'appareil; & en dépit du vent qui auroit fait perdre à tout autre qu'à eux l'espoir du succès, ils imaginèrent de nouveaux moyens, & parvinrent bientôt à communiquer leur espoir à tout ce qui les environnoit. Après un travail de deux heures, le Ballon au quart près rempli d'air inflammable, une décharge d'artillerie annonça l'instant de lui donner la liberté, ce qui fut exécuté par Mlle. de Contades qui donna son nom à une gondole dont l'Aérostat étoit chargé. Sitôt que cette machine se sentit libre, elle s'élança comme un trait dans les airs à 4 heures 42 minutes du soir, & dans 8 minutes elle fut perdue dans les nues. Sa forme, la savante manipulation employée pour le remplir, le courage qu'il falloit pour vaincre les difficultés qui sembloient s'opposer pour cette expérience, tout enfin a justifié les applaudissemens qu'on a donnés à M. l'Aligant de Morillon.

Le lendemain, cet Aérostat de taffetas verni,

1. Mademoiselle de Contades : d'une vieille famille d'Anjou propriétaire du château de Montgeoffroy.
2. Gondole : nacelle de la montgolfière en forme de gondole.

Questions

1. Rédiger le chapeau de l'article avec les informations suivantes : quand ? où ? qui ? comment ? pourquoi ?
2. Relever les étapes de l'expérience : en quoi voit-on qu'elle relève de la science ?
3. Identifier les participants à cette expérience et en dresser un rapide portrait à partir de l'article.

AUGUSTE-CLAUDE-FRANÇOIS DE GODDES DE VARENNES, UN ESPRIT DES LUMIÈRES EN ANJOU



Le marquis de Varennes (1715-1782) mène d'abord, à l'instar de ses ancêtres, une brillante carrière militaire, mais attiré davantage par la lecture et les sciences, il démissionne de l'armée en 1754. Il s'installe au château de Sautré sur la commune de Feneu, où il s'occupe à de nouvelles activités tant intellectuelles que manuelles dans l'esprit des encyclopédistes : gravure, mécanique, électricité, imprimerie... Son banquier parisien, Dupont, le fournit régulièrement en instruments variés comme en lots de livres sur les sujets les plus divers. Héritier d'une magnifique bibliothèque familiale, il ne cesse de l'enrichir pour constituer un fonds de plus de vingt mille volumes. Il en rédige lui-même le catalogue en quatre tomes de plus de mille pages, qu'il imprime sur place et installe sa bibliothèque dans une annexe du château qui lui est réservée. Sous la Révolution, cette bibliothèque est confisquée et forme un fonds important de la première bibliothèque municipale d'Angers.

► Document 3. État des comptes de monsieur le marquis de Varennes, 1767 (E 2643).

*Seul Chapitre de depense a zaputer jusqu'a
Concurrence sur la recette de l'autre part.*

Employé en depense pour omission dans mon dernier Compte	
Six livres dix sept sols cy	6 ^l 17 ^s
payé mon billet ¹ du 25. 7 ^{bre} 1767 des six cent livres cy	600 ^l
payé mon billet a M ^r le Marquis fils du 14. 8 ^{bre} 1767 de	500 ^l
payé a M ^r de Brezey Surinon son reuue du 20. 9 ^{bre} 1767 de	1000 ^l
payé les années litéraires 1766. 1767. le 1768 de	96 ^l
payé audames du S ^t Sacrement ² les extremes 1768	24 ^l
payé les arts du menuisier Vermieul Broalanger le peruguis	26 ^l 6 ^s
Ordre de M ^r de Saligny le 4. ordo	14 ^l
une pinte ³ de Montarde Brouette de port au mesage	3 ^l 18 ^s
payé M ^r de Roche pour le 1 ^{er} Janvier 1768 a M ^r le pituis	50 ^l
payé les fables de la fontaine, trois cent Soixante doux livres cy	372 ^l
payé le 2 ^e le 3 ^e tome du Vocabulaire	24 ^l

* La « livre » (abrévée L, liv., lt, ou £) est une monnaie utilisée sous l'Ancien Régime. Le « sou » ou « sol » est une unité monétaire plus petite.

1. Billet : reconnaissance écrite par un débiteur, par lequel il s'engage à payer au créancier une somme d'argent, à une période déterminée.
2. Dames du Saint Sacrement : ordre religieux
3. Pinte, ou pinte : mesure de contenance

Questions

1. Identifier la nature du document (date, genre, auteur, destinataire).
2. Relever et classer les types de dépenses faites par le marquis.
3. Surligner les titres des livres achetés par le marquis : en quoi est-il un représentant des Lumières ?

DE L'UTILITÉ MORALE DU THÉÂTRE



Avant 1750, le théâtre reste dérisoire à Angers. Des tragédies de Corneille et de Racine sont données par les élèves des collèges. De petites troupes jouent aussi au moment des foires. On ne connaît pas de salle de spectacle avant 1762, quand on transforme un ancien jeu de paume en lieu de représentation. Des troupes professionnelles jouent lors de la saison théâtrale liée au calendrier religieux. Ils représentent, devant un public cultivé, des tragédies, des comédies classiques ou contemporaines, en particulier les pièces de Voltaire. Des œuvres de circonstance diffusent aussi des actualités politiques. Mais les opéras et les pièces chantées connaissent le plus fort succès avant la Révolution. Dans un

esprit de liberté d'expression, les Révolutionnaires, avec le décret Le Chapelier du 19 janvier 1791, encouragent l'initiative personnelle pour la création des salles de théâtre et renforcent les droits d'auteur, car le théâtre remplit à leurs yeux une mission éducative du peuple.

► **Document 4.** Lettre aux citoyens composant le comité de surveillance révolutionnaire d'Angers, 12 novembre 1789 (1 L 941).

Citoyens

L'assemblée populaire réunie aux ci-devant jacobins, aujourdhui
de propager² les principes d'une révolution qui doit faire le
bonheur des français, qu'attentive a saisir tous les moyens
qui peuvent éclairer le peuple et lui faire sentir de plus en
plus que la justice et l'égalité sont les bases de son
gouvernement; a pensé que le séjour des comédiens dans
cette ville pouvoit beaucoup contribuer a former l'opinion,
puisque c'est au théâtre que les grecs puisoient cette énergie
qu'ils ont tant de fois développée contre les tyrans qui
voulent leur faire perdre leur liberté; puisque c'est au
théâtre que les romains se pénétoient de cet amour de
la patrie dont ils nous ont donné de si grands exemples.
ce sont les motifs qui ont engagé l'assemblée a arrêter³ qu'il
vous seroit faite la pétition⁴ de faire donner deux représenta-
-tions de pièces vrayement patriotiques par chaque décade⁵ afin
que nos frères les moins fortunés puissent se procurer cet
enseignement et s'instruire: et comme il n'est pas juste que
les comédiens représentent gratis, l'assemblée vous prie de
faire contribuer les riches de la somme équivalente a celle
que procuroient les représentations, laissant a votre sagesse
et a votre prudence le mode d'exécution et de répartition.
a Angers le tridi⁶ de la 3^e décade de Brumaire l'an
2^e de la République une et indivisible

Rose
L. Moulin secrétaire Président

1. Ci-devant : précédemment
2. Propager : diffuser
3. Arrêter : décider
4. Qu'il vous serait faite la pétition de : de vous demander que
5. Décade : période de 10 jours
6. Tridi : troisième jour

Questions

1. Identifier la nature du document (auteur, destinataire, date).
2. Expliquer les vertus du théâtre aux yeux du comité de surveillance.
3. Déterminer le public concerné.
4. Repérer le mode d'indemnisation des comédiens.

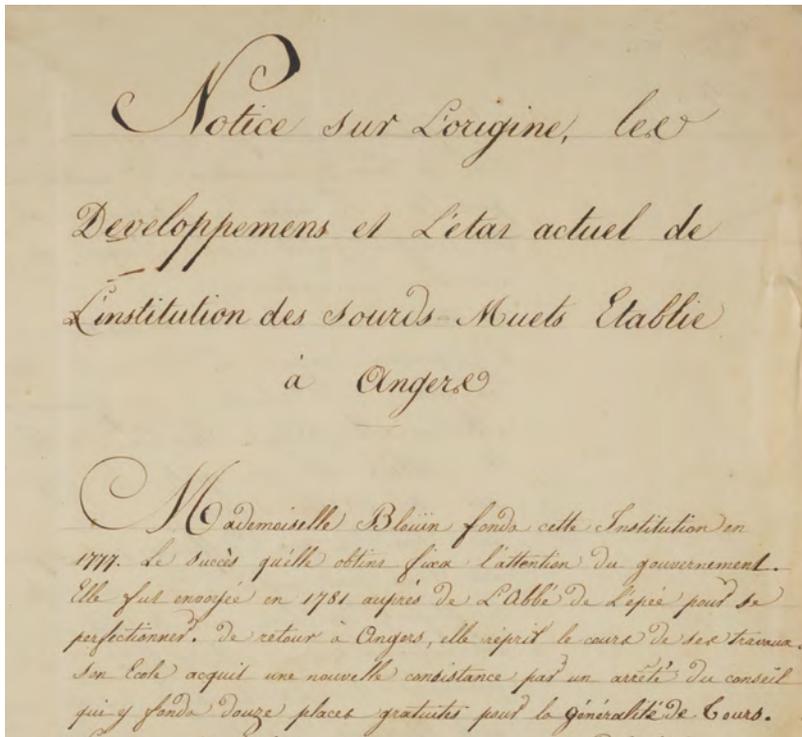
CHARLOTTE BLOUIN, UNE DISCIPLE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU



Fille d'un grammairien qui instruisait des pensionnaires chez lui, Charlotte Blouin (1758-1829) sert de répétitrice à ces élèves et s'intéresse particulièrement aux sourds-muets qui sont confiés par l'abbé Frémont. Cet ancien disciple de l'abbé de l'Epée, qui perfectionne le langage des signes, veut instruire les sourds-muets pour leur permettre d'accéder à la parole de Dieu. Avec elle, ces jeunes gens progressent plus vite. Encouragée par ces succès, Charlotte Blouin ouvre sa propre école pour sourds-muets en 1777, puis suit les cours de l'abbé de l'Epée à Paris. Son talent lui vaut d'obtenir un traitement et une aide financière publics qui lui permettent d'accueillir, outre des élèves privés, une douzaine de boursiers. À la fin de leur scolarité,

les sourds-muets s'intègrent dans la société grâce à une formation académique, mais aussi professionnelle. Elle transforme ainsi l'image des sourds-muets dont on reconnaît l'humanité en leur permettant de bénéficier des droits de l'Homme en 1791.

► **Document 5.** Notice sur l'origine, le développement et l'état actuel de l'institution de sourds-muets, Angers, 1827 (X 523).



« Les pensions payées par le département sont fixées à 600 f. Outre les élèves départementaux, la maison reçoit des élèves particuliers. Le temps de l'instruction est fixé à 6 ans. Une commission gratuite dont l'évêque est président, surveille l'exécution des réglemens.

Un aumônier est attaché à la maison. L'enseignement comprend l'étude de la religion, du langage des gestes, de l'écriture, de la grammaire et de l'arithmétique. Mademoiselle Blouin élève de l'abbé de l'Epée suit sa méthode ; elle y a ajouté les perfectionnements inventés par l'abbé Sicard. Les élèves de sexe différents sont séparés. Les études sont confiées à des maîtresses et des surveillantes. La plupart des élèves gratuits sont issus de familles pauvres. Une instruction bornée à la religion, à l'écriture, à la grammaire et à l'arithmétique eût été insuffisante, il fallait qu'ils trouvassent dans l'exercice des arts mécaniques les moyens de se suffire à eux-mêmes lorsqu'ils seront rendus à la société. C'est pour leur assurer cette ressource qu'un maître tailleur et un maître cordonnier ont été établis dans la maison. Des métiers de tissand vont y être montés. Les filles sont occupées à la couture et à la lingerie et autres ouvrages ».

Question

1. Expliquer l'organisation de la scolarité des sourds muets.
2. Distinguer les disciplines enseignées entre savoirs académiques et enseignement professionnel.
3. Recopier l'extrait qui dévoile le but final de cette scolarité.
4. Relever les indices qui montrent le poids de la religion et de la morale dans cet enseignement.

LA MENACE DE LA CENSURE



Constantin-François Chassebœuf de La Giraudais (1757-1820), comte de Volney, naît dans la bourgeoisie de robe angevine. Après de brillantes études à l'Oratoire d'Angers, il se rend à Paris pour étudier les sciences : médecine, histoire et langues orientales. Il y rencontre des représentants des Lumières, comme Diderot ou Condorcet. Il visite le Moyen-Orient (1782- 1786) dont il fait le récit à son retour dans son *Voyage en Egypte et en Syrie*, puis publie ses *Considérations sur la guerre des Turcs et des Russes*. Dès l'annonce de la convocation des États généraux, Volney se lance dans les débats et publie anonymement la revue *La Sentinelle du peuple* où il appelle à la révolte. En novembre 1788, il écrit aussi un libelle intitulé *Les Conditions nécessaires à la légalité des États généraux* où il réfléchit à la constitution idéale. Mais l'ouvrage est vivement critiqué par le comte de Serrant. Volney lui répond dans une lettre signée qui est brûlée en place publique le 5 avril 1789.

► **Document 6.** Arrêt de la cour de Parlement concernant la condamnation d'ouvrages imprimés, 6 mars 1789 (BIB 3419).



« Cet ouvrage, comme nous l'avons annoncé, est divisé en cinq numéros, qui forment chacun une brochure séparée ; elles ont pour titre : *La Sentinelle du Peuple*, et sont adressées aux gens de toutes les professions, sciences, arts, commerce, et métiers composant le Tiers-État de la Province de Bretagne.

Cet ouvrage comme nous l'avons déjà annoncé, était destiné à devenir périodique, et le plan que le journaliste paraît avoir adopté, est de recueillir les projets, les propos, les conversations, les entretiens furtifs et généralement tout ce qui peut avoir trait aux affaires de la Province et d'accompagner le tout de ses remarques et de ses réflexions.

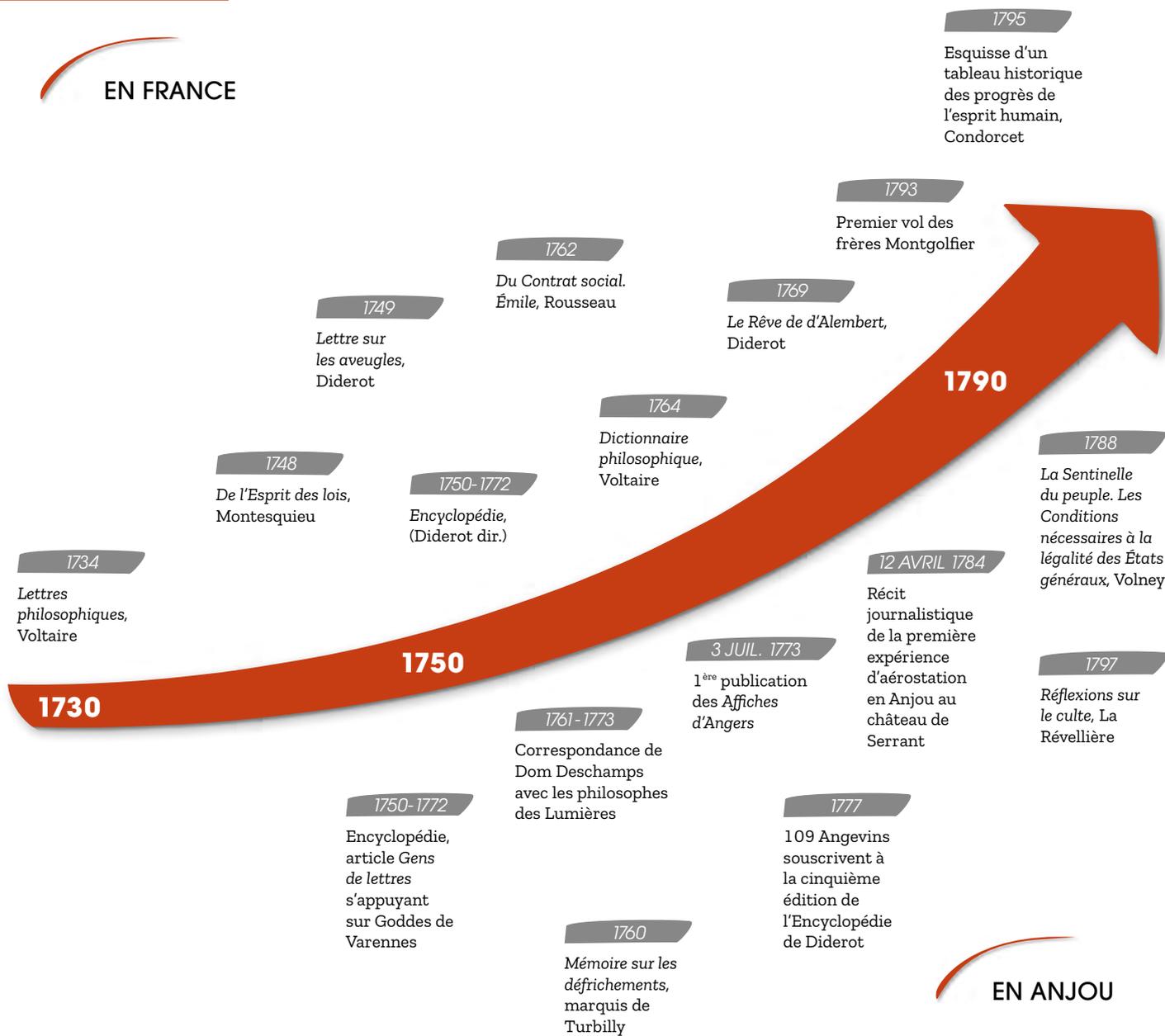
L'auteur avertit que tout citoyen doit avoir un emploi dans la société, et il suppose qu'il a pris, pour son lot, le métier de sentinelle ; en conséquence, il va rôdant les soirs par les rues ; il se tient en embuscade aux coins des carrefours ; il parcourt les places publiques, épie tous les passants, les suit, les écoute, et fait son profit de toutes les conversations qu'il peut entendre. Ce cadre est rempli de nouvelles apocryphes¹, de fables inventées à plaisir, de contes propres à échauffer le Peuple, d'événements ajustés aux affaires du jour, d'allégories injurieuses et de conjurations qui n'existent que dans l'imagination de cet espion nocturne. Son but principal est d'exaspérer le Tiers-État contre la noblesse. Il accuse, sans cesse, les deux premiers ordres d'avoir formé un complot pour opprimer, pour dépouiller le troisième, pour le réduire à un esclavage honteux ; et la Magistrature est d'intelligence pour faire réussir la conspiration... *Frères et Citoyens*, s'écrie-t-il, faites seulement ce que je vous dirai... Je veux avant dix jours mettre à vos pieds tous les Conjurés. Et ce secret est d'obliger tous les membres du Tiers-Etat, dans quelque rang qu'ils se trouvent placés, à rompre toute communication, à refuser tout service, en un mot à ne rien faire de ce qui concerne leur profession pour le Clergé, pour la Noblesse et la Magistrature ».

1. inventées

Questions

1. Identifier et justifier les deux polices de texte utilisées.
2. Analyser le rôle attribué à l'auteur des écrits accusés : en quoi est-il dangereux ?
3. Faire la synthèse des critiques et des propositions du texte condamné.

EN FRANCE



EN ANJOU

Venez poursuivre la découverte de ce thème en travaillant directement sur les documents originaux aux Archives départementales...



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE MAINE-ET-LOIRE



Couverture : « L'opération de la casse », in *Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*, Tome VII, s. d. (O30 ENC)

Illustrations (en vignette) : Page 2. « Sonde et écobue », in *Mémoires sur les défrichements*, Marquis de Turbilly, 1760 (BIB 10919)

Page 3. « Expérience aérostatique à Lyon en 1784 », in *La France des Lumières* (1715-1789), Pierre-Yves Beaurepaire, éd. Belin, 2011 (944 HIS)

Page 4. Page de garde, *Dictionnaire historique et critique* par Pierre Bayle, 1730 (BIB 4602/1)

Page 5. Annonce d'un spectacle donné par les Comédiens du Roi au théâtre d'Angers. 28 juin 1781 (n. c.)

Page 6. Portrait de Charlotte Blouin (BIB 8623)

Page 7. Portrait de Constantin François de Chasseboeuf, comte de Volney (11 Fi 7894)

Bibliographie : BENDJEBBAR André, *La vie quotidienne en Anjou au XVIII^e siècle*, Hachette, 1983.

MAILLARD Jacques, *L'Ancien Régime et la Révolution en Anjou*, Picard, 2011.

Éditeur : Département de Maine-et-Loire

Responsable de publication : Archives départementales de Maine-et-Loire / Élisabeth Verry, directeur

Texte : Claudine Poulet, coordonnateur territorial DAAC, professeure de lettres classiques

Photographie : Éric Jabol

Coordination : Sarah Boisanfray, responsable des actions pédagogiques

Mise en page : Laure Menanteau Design graphique

Impression : ICI